

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BORDEAUX, le 25/08/2026

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX**

9 rue Tastet
CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05.56.99.38.00

Télécopie : 05.56.24.39.03

Greffé ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

<https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E26000086 / 33

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Ayguemorte les Graves

Mme le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Christian VIGNACQ en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Madame Véronique FABRE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Mme le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BORDEAUX, le 25/08/2026

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE BORDEAUX**

9 rue Tastet

CS 21490

33063 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05.56.99.38.00

Télécopie : 05.56.24.39.03

Greffe ouvert du lundi au vendredi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

E26000086 / 33

Madame le Maire
commune d'Ayguemorte-les-Graves
20, avenue du Général de Gaulle
33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES

<https://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Dossier n° : E26000086 / 33

(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DECIS. DESIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Ayguemorte les Graves

Mme le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Christian VIGNACQ, Ingénieur de bureau d'études, demeurant 31, rue de La Réole, BORDEAUX (33800) (tel : 05-56-31-46-46 ; portable : 06-15-27-34-68) en qualité de commissaire enquêteur et Madame Véronique FABRE (tel portable : 06 27 34 74 83) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations. u

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention "désignation des commissaires enquêteurs". u

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Mma le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE BORDEAUX

25/08/2026

N° E26000086 /33

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation de commissaire du 25/08/2026

CODE : 1

Vu enregistrée le 11/08/2026, la lettre par laquelle Madame le Maire de la commune d'Ayguemorte-les-Graves demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet:

révision allégée du plan local d'urbanisme de la commune de Ayguemorte les Graves ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 123-1 et suivants et R.123-5 ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2026 ;

DECIDE

ARTICLE 1 :Monsieur Christian VIGNACQ est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 :Madame Véronique FABRE est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

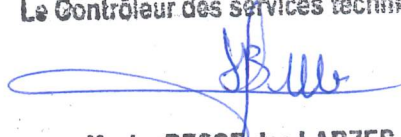
ARTICLE 3 :Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 :La présente décision sera notifiée à Madame le Maire de la commune d'Ayguemorte-les-Graves, à Monsieur Christian Vignacq et à Madame Véronique Fabre.

Fait à Bordeaux, le 25/08/2026

le président,

Pour expédition conforme à l'original
Pour le Greffier en Chef et par délégation
Le Contrôleur des services techniques


Xavier BESSE des LARZES

Gil CORNEVAUX